

DÉPARTEMENT DE L' AISNE
~~~~~  
ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-THIERRY  
  
CANTON D'ESSÔMES-SUR-MARNE  
~~~~~  
COMMUNE D'ESSÔMES-SUR-MARNE

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 24 Avril 2018**

Présents : M. Clerbois Jean-Paul
M. Bucquet Gilles
M. Freudenreich Pascal
M. Bergault Jean-Paul

M. Bouché Jean-Yves
M. Forjan Louis
M. Hiernard Pascal
Mme Tanguy Maryse

M. Brême Éric
M. Gomez Louis
M. Fabianski Jean-Marc

Pouvoirs :

Mme Léandre Frédérique à M. Gilles Bucquet
Mme Huot Isabelle à M. Jean-Paul Bergault
Mme Carine Gatteau à M. Éric Brême

Absentes excusées :

Mme Laly Georgette
Mme Loppin Danielle

Absents :

M. Lassere Jean-François
M. Somveille Gyril
Mme Christelle Maréchal
Mme Katty Belin

Mme Samake Jmaïaa est arrivée en cours de séance.

A été nommé secrétaire : M. Pascal FREUDENREICH

Ordre du jour :

- Lecture des délibérations prises lors du dernier conseil,
- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Demande d'adhésion des communes de Bézu Saint Germain et Lucy le Bocage au Sivu de la Picoterie,
- Permission de voirie Global Wind Power France
- Décisions modificatives au budget 2017,
- Compte administratif 2017,
- Compte de gestion 2017,
- Affectation du résultat,
- Taux d'imposition 2018,
- Budget primitif 2018,
- Questions diverses

Adhésion des communes de Bézu Saint Germain et Lucy le Bocage au Sivu de la Picoterie

Monsieur le Maire fait lecture du courrier reçu du Président du Sivu de la Picoterie qui demande l'adhésion de deux communes Bézu-Saint Germain et Lucy Le Bocage au Sivu de la Picoterie.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent l'adhésion des deux communes sus mentionnées.

Permission de voirie Global Wind Power France

Dans le cadre du projet de parc éolien de Moulin de la Picoterie, situé sur le territoire de la commune, nous avons signé le 30.01.2018, une permission de voirie.

Or d'après cette permission de voirie, l'indemnité d'attente est opposable dès signature et exige que le bénéficiaire s'acquitte 30 jours après la signature du contrat précité des paiements dues au titre de cette indemnité d'attente d'un montant de 100 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à émettre un titre exécutoire de 100 €.

Des réunions publiques sont prévues à la salle polyvalente.

Compte administratif 2017

Le conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CLERBOIS, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé et présenté par M. Éric BREME, après s'être fait présenter le budget primitif 2017 et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

*** Section de Fonctionnement**

Dépenses	-2.046.276.24 €
Recettes	2 208.187.91 €
Excédent reporté	0 €
Excédent de l'année 2017	161.911.67 €

*** Section d'Investissement**

Dépenses	-1.008.266.06 €
Recettes	1.029.861.24€
Déficit reporté	-325.350.85 €
Déficit de l'année 2017	-303.755.67€

Déficit global de clôture 2017 **- 141.844 €**

Le compte administratif est conforme au compte de gestion du receveur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal (moins deux abstentions) vote le compte administratif 2017.

Monsieur le Maire fait lecture des restes à réaliser.

Compte de gestion 2017

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif et l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à réaliser.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il sera procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1 * Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2 * Statuant sur l'exercice du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

3 * Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le receveur visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Affectation du résultat

A la clôture de l'exercice 2017, l'excédent de fonctionnement est de 161.911.67 €.

Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat de la façon suivante :

Compte 1068	161.911.67 €
-------------	--------------

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident l'affectation qui est proposée ci-dessus.

Taux d'imposition 2018

Monsieur le Maire propose les taux d'imposition applicables à chacune des taxes directes locales pour l'année 2018 se décomposant comme suit :

Taxe d'habitation	15.00 %
Taxe foncière (bâti)	14.99 %
Taxe foncière (non bâti)	24.70 %

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal (moins trois abstentions) votent les taux d'imposition proposés ci-dessus

Monsieur Hiernard pose les questions suivantes :

Pourquoi la collectivité n'achète pas l'algéco plutôt que de faire une location ?

Combien ont coûté les NAP (Nouvelles activités périscolaires) ?

Quelles sont les annuités d'emprunts qui s'arrêtent en 2018 ?

Un débat s'est instauré sur l'augmentation des impôts.

Budget Primitif 2018

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif 2018, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme globale de 3.396.775.82 €.

- Section Fonctionnement	2.152.510.00 €
- Section d'Investissement	1.244.265.82 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le budget primitif 2018, à l'unanimité.

Questions diverses

- Point sur la décision modificative énoncée dans l'ordre du jour, nous ne pouvons plus la faire la comptabilité 2017 étant clôturée,
- 29 Avril Journée des déportés,
- Musée de Belleau 29 Avril visite guidée,
- 2 juin Triathlon,
- 24 Juin Marche commémorative
- Cérémonie du 8 mai
- Dossier Tribunal administratif suite à un permis de construire
- Rentrée scolaire
- Renégociation des emprunts auprès des banques
- Fibres optiques fin 2018
- Problèmes de voisinage

Le secrétaire de séance,
M. Pascal FREUDENREICH

